



**CCF SA**

CENTRE DE CAUTIONNEMENT  
ET DE FINANCEMENT

# 2019

RAPPORT DE GESTION



DES SOUTIENS FINANCIERS EN FAVEUR  
DES ENTREPRISES VALAISANNES



business  
★ Valais



**CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA**

Pré-Fleuri 6, Case postale 286  
CH - 1951 Sion  
Tél. +41 27 327 35 50  
Fax +41 27 327 35 51  
[www.ccf-valais.ch](http://www.ccf-valais.ch)

**IMPRESSUM**

**Rédaction** CCF SA, Sion  
**Photographies** omaire.ch / Lindaphotos  
**Graphic design** Agence Meichtry, Sion  
**Impression** Valmedia AG, Viège  
**Parution** Avril 2020

# SOMMAIRE

- 04** MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 06** MESSAGE DU DIRECTEUR
- 08** PRÉSENTATION DE CCF SA
- 13** MISSIONS DE CCF SA
- 14** FOCUS SUR « LÔ DZÈ HÔTEL »
- 18** RAPPORT D'ACTIVITÉS
- 28** TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES
- 30** COMPTES
- 34** RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
- 36** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 37** COLLABORATEURS/TRICES

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une fois n'est pas coutume, ce message commence par ce qui normalement le conclut: un mot d'appréciation adressé au personnel de CCF SA et notamment aux membres de sa direction et à ses économistes.

A l'image de son dynamique directeur, les collaborateurs de CCF SA sont en grande majorité jeunes. Pour la plupart, ils n'atteignent pas ou à peine la quarantaine. Cela n'affecte cependant nullement la profondeur et la pertinence de leurs compétences. Ces dernières se

fondent sur une bonne formation que notre société se fait un point d'honneur de compléter par une politique de formation continue. Les compétences techniques ne suffisent pourtant pas si elles ne se doublent d'expérience et de compréhension de l'économie réelle. Nos collaborateurs ne sont pas eux-mêmes sur le terrain. Paradoxalement, la pertinence de leur expérience et vision de l'économie s'expliquent par cela même. Elles ne se limitent pas à une entreprise ou à un champ d'activité particulier. Pour bien remplir leurs tâches, les économistes de CCF SA doivent examiner en profondeur chaque demande, la comprendre et saisir ce qui peut induire réussite ou succès. On apprend de ce que l'on fait. On peut aussi tirer des leçons des autres, de leurs bonnes idées et succès mais aussi des erreurs que l'on constate. Chaque économiste traite plusieurs dizaines de dossiers par an. C'est un champ d'expérience unique qu'il complète au moment de soumettre chacun de ses dossiers au Conseil d'administration. Les membres de ce dernier ont été choisis en raison de leur large expérience professionnelle. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés de la mettre à disposition lors de séances mensuelles auxquelles ils participent aux dépens de leurs entreprises ou de leurs tâches principales.

C'est cette combinaison entre l'expérience en constante affirmation des économistes et de la direction et celle bien ancrée des membres de son Conseil qui fait de CCF SA un instrument adéquat de la poli-

tique cantonale de soutien aux entreprises.

Du fait de sa mission, CCF SA est bien placé pour percevoir les tendances en matière de développement économique. C'est particulièrement vrai dans le domaine du tourisme. La gestion des demandes fondées sur la LERM\* s'étant ajoutée à celles relevant du fonds du tourisme et ou de la NPR, CCF SA se trouve désormais au cœur de tous les dossiers touristiques. L'écho actuel retourne des indications plutôt favorables : la politique volontariste du canton a irrigué des projets ambitieux et de qualité. Ces derniers traduisent une prise de conscience de la nécessité de remettre à jour notre offre touristique pour lui conserver une attractivité internationale. Même si la prudence reste de mise, les résultats encourageants de ces deux dernières années semblent confirmer que le tourisme valaisan retrouve un nouveau souffle.

\* LERM: Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques



Jean-Pierre Morand,  
Président de CCF SA

La même dynamique ne se perçoit pas dans le domaine de l'industrie et des services. Les projets significatifs ne sont pas nombreux. Les dossiers traités concernent souvent des reprises et des sociétés de taille plutôt réduite. Lorsqu'ils sont importants, les dossiers concernent plus des opérations de maintien. Le maintien d'entreprises est un aspect majeur. Il ne fera cependant pas avancer l'économie cantonale. Les développements de Lonza à Viège et l'effet de l'installation de l'EPFL à Sion ouvrent des perspectives intéressantes. CCF SA aura un rôle à jouer dans ce cadre pour favoriser notamment la création de nouvelles entreprises suscitées par ces avancées majeures. A l'instar de ce qui a été fait dans le domaine du tourisme, une réflexion devrait être menée sur les outils spécifiques à disposition et sur les conditions de leur engagement. Soutenir des nouveaux développements suppose des moyens importants et des prises de risque particulières. Les fonds actuellement à disposition sont encore limités, sans commune mesure avec l'effort consenti pour le tourisme. En tout état de cause, les soutiens apportés par CCF SA, quels qu'ils soient ou seront, ne constitueront qu'une contribution. Un développement réussi en la matière dépendra d'abord et comme toujours des initiatives des entrepreneurs et aussi en la capacité du Valais à convaincre qu'il est un lieu idéal, non seulement de vacances mais aussi d'établissement et de vie pour les collaborateurs spécialisés dont les entreprises futures ont vitalement besoin. En ce sens, il existe un parallèle entre le tourisme et l'industrie: la nécessité de s'adresser aux personnes pour les attirer dans notre canton! Cette mission ne fait cependant pas partie de celles de CCF SA.

Revenant aux tâches de notre société, on relèvera en dernier lieu celle qui lui a été confiée en fin d'exercice de fournir un appui à la branche viti-vinicole. Celle-ci se trouve confrontée à une situation difficile. La baisse de consommation et la concurrence des vins étrangers qui ne supportent pas des coûts comparables de production créent un double défi. La branche devra y répondre par des efforts et des adaptations qui ne seront pas aisées. CCF SA s'efforcera de remplir au mieux son mandat et d'apporter le soutien qu'il est en mesure d'offrir en gardant à l'esprit que l'objectif est à terme un secteur sain proposant des vins que le marché et les consommateurs accueillent.

Notre société s'efforce de remplir les missions qui lui sont confiées en utilisant dans chaque cas au mieux les moyens dont elle a la charge et en adaptant ses interventions au gré des questions – difficultés ou opportunités – qui surgissent dans un contexte économique en permanente évolution.

Le canton et les autres entités qui ont établi CCF SA ont estimé adéquat de confier ces missions à une entité juridiquement et effectivement indépendante. Exercice après exercice, le Conseil d'administration et les collaborateurs de CCF SA s'efforcent de démontrer que ce choix était judicieux en le servant au mieux possible.

Jean-Pierre Morand,  
Président de CCF SA



*CCF SA est une entité juridiquement et effectivement indépendante*

## MESSAGE DU DIRECTEUR

Pour notre organisation, 2019 aura été principalement marquée par une forte croissance des requêtes, une augmentation des engagements pris et par la mise en place de deux nouveaux outils, pour les remontées mécaniques et pour les encaveurs valaisans.

Au 31.12.2019, CCF SA atteint ainsi, tous secteurs confondus, Fr. 123.6 mios d'engagements ouverts auprès de plus de 450 sociétés par l'intermédiaire de prêts directs, de cautionnements cantonaux ou par le biais de Cautionnement romand, ou encore via notre activité de garanties de construction, soit +10.8% comparativement à 2018.



Jacques Métrailler,  
Directeur de CCF SA

Cette augmentation des engagements s'explique, certes, par des montants octroyés par dossier plus importants que par le passé, compte tenu des nouvelles aides au tourisme, mais pas seulement. En effet, si le volume des engagements est un indicateur significatif, nous avons tendance à considérer avec plus d'intérêt le nombre de requêtes enregistrées, soit le nombre de sociétés à avoir sollicité un soutien. Il est important à nos yeux que toute entreprise en phase prochaine d'investissement pense à s'adresser à notre organisme, qui déterminera ensuite s'il peut intervenir ou non. Ainsi, en 2019, sur 161 sociétés requérantes, 106 auront bénéficié d'une proposition ferme de financement pour un total de Fr. 27.6 mios, contre 85 sur 127 sociétés requérantes en 2018 (+27%). Enfin, plus de 1'098 garanties ont été émises pour un total de Fr. 24.4 mios (+32%) auprès de 111 entreprises.

Cette croissance des sollicitations est positive et me pousse à m'arrêter sur l'importance d'une discussion anticipée avec les bailleurs de fonds, afin de disposer du temps nécessaire pour étudier la meilleure « recette de financement » possible. Soulignons que CCF SA n'a pas d'objectif d'utilisation de fonds et intervient, le plus souvent, uniquement si cela est nécessaire. En effet, notre société ne cherche pas à tout prix à croître son volume d'affaires et peut donc renoncer à intervenir, si les outils

bancaires ou privés sont suffisants. Il ne serait pas utile pour l'économie valaisanne que CCF SA se substitue aux solutions de financement usuelles, alors que son rôle est bel et bien d'intervenir en complément, pour permettre la réalisation d'investissements qui ne se feraient pas sans sa participation. Il arrive ainsi régulièrement qu'un projet à l'étude trouve finalement d'autres moyens, auprès du partenaire bancaire, ou via les crédits NPR ou le Crédit Hôtelier, avec qui nous collaborons activement.

Si CCF SA gère également des fonds privés, la majorité des moyens sous sa gestion sont publics, confiés par le canton du Valais. Ceci étant, « publics » ne signifie pas « dus ». Or, pour l'entrepreneur qui se voit signifier un refus, notre décision sera mal comprise, voire considérée comme un scandale, alors qu'une décision positive est souvent accueillie comme allant de soi. Sans les encourager, nous comprenons les deux attitudes, mais précisons que notre rôle n'est pas d'être un « lead investor ». En effet, notre organisme n'est qu'un maillon de la chaîne du financement d'entreprises, dont les principaux sont les entrepreneurs eux-mêmes, les investisseurs, les banques et autres bailleurs de fonds. Notre statut est

cependant particulier, car régulièrement CCF SA est soit le «maillon manquant», sans lequel le financement ne peut être finalisé, soit le «maillon final», qui permettra à l'investissement de se réaliser ou à l'aventure entrepreneuriale de débiter.

Nos prises de décisions et nos expertises financières se font sur la base de critères économiques de viabilité, en fonction d'une prise de risque qui peut varier de manière significative, selon les fonds utilisés. Dans de nombreux cas, il s'agit d'intervenir dans des contextes complexes - humainement, financièrement et économiquement - où les standards usuels ne s'appliquent pas. Ainsi, il n'est pas rare que nos équipes opérationnelles et décisionnelles se retrouvent à évoluer entre deux positions: «To go or not to go?», autrement dit: «Le risque peut/doit-il être pris - ou pas?». Cette question ne peut être uniquement observée au regard de la sauvegarde de nos intérêts et de nos propres moyens financiers. Nous devons également considérer les engagements qui seront pris par nos clients, les entrepreneurs, et les investisseurs privés, certains fortunés et conscients des défis relevés, d'autres beaucoup moins...

Bien que nous ayons une culture du risque importante, qui va de pair avec notre mission, la question «Allons-nous trop loin ou au contraire pas assez?» nous est quotidienne. Heureusement, je suis convaincu que grâce à notre méthodologie et à notre expérience, dans la majorité des cas, notre «dosage» est juste. Nous ne pouvons cependant pas exclure nous être parfois trompés, en donnant trop de possibilités d'investissement ou alors en ne donnant pas sa chance à un projet qui l'aurait mérité. Celui qui décide, qui tranche, sans pouvoir proposer de couper la poire en deux, dans sa position de maillon manquant, est amené à prendre des décisions difficiles et est donc sujet à la critique. C'est notre rôle et nous essayons d'agir au mieux, avec les informations et les ressources à notre disposition.

2019 aura également été une année impliquant pour nous la mise en œuvre de la loi sur l'encouragements des remontées mécaniques. Si celle-ci laisse peu de marge de manœuvre, puisqu'elle fixe de manière stricte les possibilités d'intervention, nous veillerons à l'appliquer d'une manière pratique et au plus près de la réalité du terrain. Par ailleurs, la mise en place, en fin d'année, d'un fonds de cautionnement pour les encaveurs valaisans, qui nous occupera en 2020, aura démontré une fois encore l'importance pour la promotion économique valaisanne d'être dotée d'une société de financement réactive et flexible, indépendante des services de l'État, et œuvrant en faveur de l'économie cantonale.

En conclusion, je profite de remercier notre Conseil d'administration qui nous permet de prendre la hauteur nécessaire à nos prises de décisions et qui n'hésite pas à s'engager chaque mois pour le bien de l'économie valaisanne. Je remercie en particulier mon Président avec qui, régulièrement, nous échangeons, débattons parfois, quant aux dossiers variés qui nous sont proposés. Enfin, un grand merci à mes collègues pour leur motivation et leur enthousiasme ainsi que pour les formations continues entreprises ces dernières années, qui sont autant d'éléments permettant à CCF SA de pouvoir compter sur une équipe performante, au service des entrepreneurs valaisans qui le méritent bien.

Jacques Métrailler,  
Directeur de CCF SA



*CCF SA est le maillon final de la chaîne du financement d'entreprises*

# PRÉSENTATION DE CCF SA

## PRESTATIONS

CCF SA offre des prestations financières variées en faveur des entreprises valaisannes, pour qui elle constitue une source privilégiée de financement.

### Ses possibilités d'intervention comprennent des aides financières cantonales:

- des prêts directs, via la gestion de plusieurs fonds étatiques et / ou privés,
- des cautionnements cantonaux facilitant l'octroi de crédits bancaires ou leasings,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements) de démarches commerciales ou visant une amélioration de la compétitivité.

### Pour bénéficier d'une prestation financière cantonale de CCF SA, au moins l'un des trois critères suivants doit être rempli:

1. innovation,
2. réalisation d'un chiffre d'affaires de manière prépondérante à l'extérieur du canton,
3. impact sur l'emploi important.

Pour chaque demande, la rentabilité et la viabilité à terme du projet, son impact sur le tissu économique régional sont pris en compte.

De plus, CCF SA intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le **fonds du tourisme et le cautionnement touristique** et, depuis août 2019, via le **fonds cantonal pour les remontées mécaniques**.

CCF SA est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand**, qui propose des cautionnements en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, en se portant caution pour un montant maximal de Fr. 1'000'000.-, tous secteurs confondus excepté celui de l'agriculture.

Enfin, CCF SA émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.



*CCF SA,  
votre source de  
financement  
en Valais!*

Concrètement, ces aides s'insèrent dans le cycle de vie des entreprises de la manière suivante :



## CCF SA PEUT DONC INTERVENIR EN MATIÈRE DE SOUTIENS

- À L'INNOVATION
- À LA COMMERCIALISATION
- À L'INVESTISSEMENT
- AU DÉMARRAGE
- EN PHASE DE CROISSANCE
- EN SITUATION DE CRISE
- EN CAS DE REPRISE OU TRANSMISSION D'ENTREPRISE

## BASE LÉGALE

Les activités de CCF SA découlent de la loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000 (LPEC). Le Conseil d'Etat demandait alors la création d'un centre de compétence pour l'octroi de cautionnements, de prises en charge d'intérêts et pour l'octroi de capital-risque et de proximité. A ce titre, notre société est au bénéfice d'un contrat de prestations qui fixe le cadre de nos missions.

Cette organisation hors des services de l'Etat garantit à CCF SA une totale indépendance en matière d'analyse et de prise de décision, basées sur des critères exclusivement économiques.

La modification de la loi sur le tourisme du 9 février 1996, adoptée par le Parlement valaisan le 8 mai 2014, a institué de nouvelles aides financières en faveur de projets touristiques sous forme de garanties, ainsi que de prêts issus du fonds cantonal pour le tourisme. La gestion de ces aides a été confiée à CCF SA.

Le 17 mai 2018, le Parlement valaisan a adopté la loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM) ayant pour but de renforcer et d'améliorer la compétitivité des remontées mécaniques dans le canton du Valais par la mise à disposition de mesures d'encouragement financières ciblées. Le 20 février 2019, l'ordonnance y relative (OLERM) a été validée, alors qu'en juin de la même année, un règlement de la gestion du fonds a été accepté par le Parlement, désignant CCF SA comme gestionnaire dudit fonds.

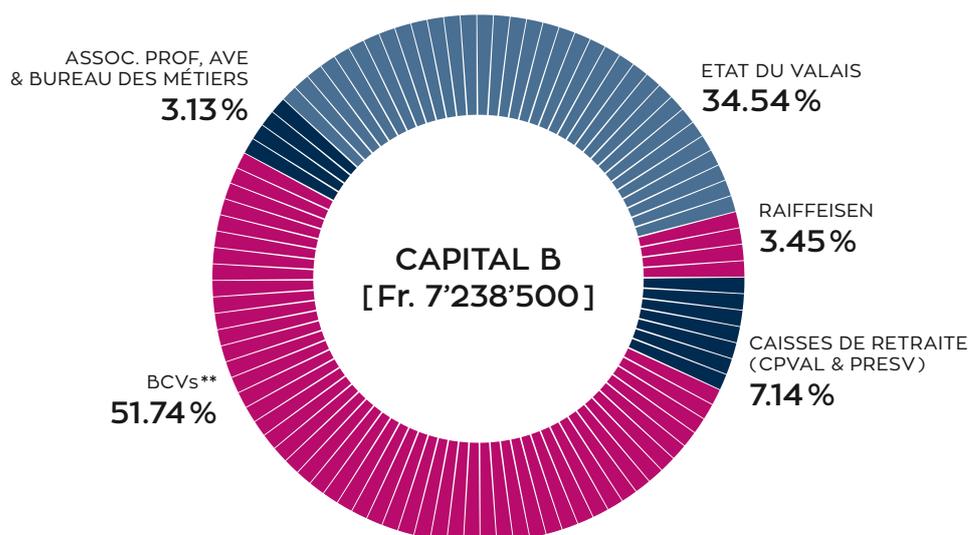
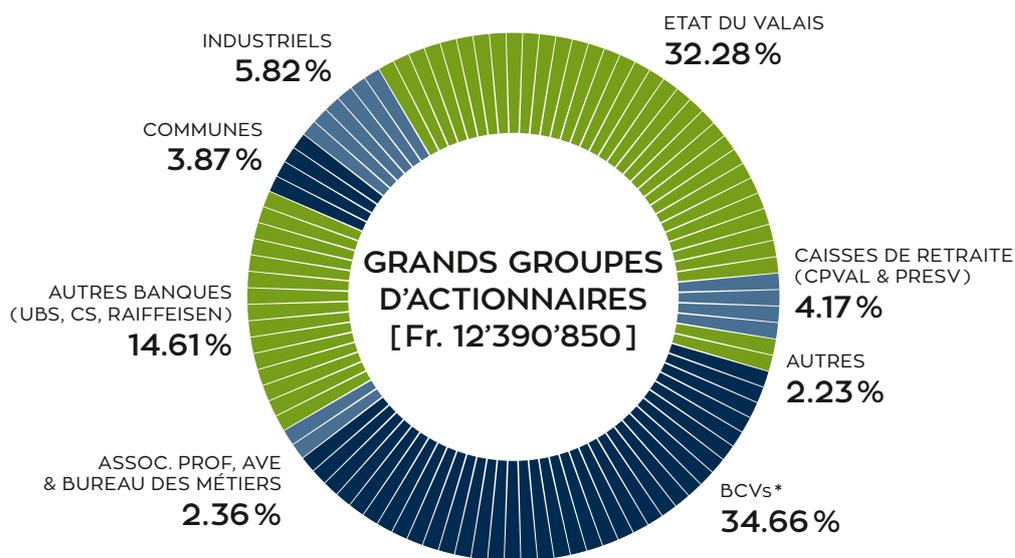
## ACTIONNARIAT

L'actionnariat de CCF SA est composé :

- d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne,
- d'actionnaires institutionnels de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le versement d'un dividende aux actionnaires B fait partie du business model choisi pour CCF SA par l'Etat du Valais pour inciter le développement d'une activité d'investissement professionnel dans notre canton.

Le capital-actions de CCF SA se monte à Fr. 12'390'850.-, en mains de 1'700 actionnaires, répartis de la manière suivante :



\* dont 26.19% via le fonds sous gestion Valinvest

\*\* dont 44.83% via le fonds sous gestion Valinvest

## PARTENAIRES

CCF SA fait partie de **Business Valais**, la promotion économique valaisanne et propose à cet effet des prestations de services financiers à l'intention des entreprises et des entrepreneurs valaisans.

### Les autres partenaires de Business Valais sont :

- Le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation,
- CimArk SA,
- Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG,
- L'Antenne Région Valais romand.

Ces partenaires sont compétents en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.



CCF SA est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand** qui a pour but de promouvoir, par voie de cautionnement, le développement économique et la création d'emplois et d'idées sur le territoire des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.



# LES MISSIONS DE CCF SA



## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

CCF SA intervient tous secteurs confondus via des aides adaptées aux cycles de vie de l'entreprise, via des cautionnements bancaires, des garanties de construction, des prêts directs et/ou des subventions.



## EXPERTISE FINANCIÈRE

CCF SA est à disposition de toute institution publique devant faire face à des études d'investissements, dans le cadre de mandats spécifiques d'analyse financière et d'expertise budgétaire.



## CONSEILS FINANCIERS

CCF SA conseille les entreprises valaisannes dans le cadre de l'évaluation du montage financier le plus approprié à chaque phase de développement de l'entreprise.



## INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

CCF SA assure une coordination entre les différents bailleurs de fonds et favorise les mises en relations entre investisseurs privés et entreprises valaisannes.

## « LÔ DZÈ HÔTEL » À MARTIGNY : UN NOUVEAU JOYAU EN VALAIS



*John Cretton, CEO de la société QDS Leisure SA*

Le projet « Lô Dzè Hôtel » est l'aboutissement logique de plusieurs histoires. Celle, tout d'abord, de son concepteur anglo-suisse John Cretton, qui effectue un retour aux sources à Martigny, ville natale de son grand-père parti travailler comme maître d'hôtel à Londres. Celle de la cité d'Octodure ensuite, auréolée de son prestigieux passé romain. Celle, enfin, d'investisseurs désireux de créer une structure hôtelière originale en plaine, auxquels s'est offerte l'opportunité d'acquérir des parcelles et bâtiments idéalement situés au cœur de Martigny. La découverte, lors de la première visite des lieux, de magnifiques et imposants sous-sols a déterminé la teneur du projet: la construction de bains romains publics sur deux étages, agrémentés d'une offre hôtelière de haut standing. Deux restaurants et un bar compléteront ce complexe de sept étages pour en faire un lieu de ressourcement par excellence. Son nom est d'ailleurs sans équivoque: « Lô » pour évoquer l'eau, « Dzè » pour l'énergie, le tout emprunté au patois afin de symboliser l'ancrage local. Ce joyau sera accessible au public au début 2022.

***Monsieur Cretton, comment est né votre projet « Lô Dzè Hôtel » que vous développez par le biais de la société QDS Leisure SA ?***

Au départ, nous étions un groupe d'anglophones possédant plusieurs établissements à Verbier. Nous les avons vendus, convaincus qu'il était plus rentable de développer une offre hôtelière en plaine. Nos recherches nous ont conduits à Martigny. Nous avons alors approché la commune qui nous a orientés vers la famille propriétaire des parcelles que nous avons rapidement acquises.

***A quelle clientèle est destinée « Lô Dzè Hôtel » ?***

Nous le construisons en priorité pour les personnes de la région. Ainsi, les bains seront publics et non pas réservés aux seuls clients de l'hôtel, mais leur capacité sera limitée. Les tarifs seront modulables et donc accessibles à tous. Nous pensons également attirer des suisses de même que des étrangers davantage habitués aux stations huppées, mais finalement désireux de séjourner dans un hôtel dessiné par l'un des meilleurs architectes au monde, David Adjaye.

**Où en sont les travaux aujourd'hui et quelles sont les prochaines étapes ?**

La démolition de l'ancien bâtiment, qui était occupé par l'Office des poursuites et faillites de Martigny, est en cours. Au total, les travaux dureront deux ans, compte tenu du fait que nous faisons face à quelques défis techniques pour assurer l'étanchéité des bains à long terme. Nous pensons ouvrir nos portes au début 2022 avec, à la clé, la création de quelque 60 emplois.

**Parlez-nous de votre rencontre avec CCF SA. Comment s'est-elle déroulée ?**

CCF SA nous a été présenté par M. Jean-Pierre Morand, qui savait que nous cherchions à financer notre projet. Notre première rencontre a eu lieu en novembre 2015. D'emblée, CCF SA a manifesté de l'enthousiasme pour notre concept. Dès 2017, une fois l'élaboration du plan de quartier terminée, de nouvelles rencontres ont eu lieu et les choses ont avancé rapidement.

**Votre projet a également été soutenu par d'autres organismes partenaires de CCF SA, dont la Société Suisse de Crédit Hôtelier (SCH) et le canton du Valais, via un prêt NPR. Comment s'est déroulée la collaboration entre les différents partenaires financiers ?**

Grâce à l'important travail de coordination de CCF SA, tout s'est déroulé au mieux. Nous avons dû obtenir un rapport de faisabilité de la part de la SCH, qui a été très positif. Nous avons ensuite rencontré le canton concernant le prêt NPR.

CCF SA nous a accompagnés à chaque étape et nous a également orientés vers un organisme bancaire qui a accepté de nous soutenir. CCF SA a joué un rôle, très précieux, de facilitateur. Ainsi, ce qui aurait pu être très compliqué s'est finalement très bien passé.

**Ces aides ont-elles été déterminantes pour le développement de votre projet ?**

Sans aucun doute car, en Suisse, bénéficier d'un financement à hauteur de 30% du coût d'un projet, de surcroît qui comporte tout de même des risques, est relativement rare. Certes, le rapport positif de la SCH nous a aidés, mais l'appui et le rôle de déclencheur de CCF SA ont fait la différence.

**Comment qualifieriez-vous votre relation avec CCF SA ?**

CCF SA nous a fait confiance, et cela était très important pour nous. Les contraintes et les exigences ont été clairement posées dès le début. Nous nous sommes donc sentis immédiatement à l'aise avec eux.

*CCF SA est régulièrement amené à collaborer avec la **Société Suisse de Crédit Hôtelier (SCH)**, le partenaire de référence pour le financement et le conseil en matière d'hôtellerie et d'hébergement. L'octroi de prêts à taux préférentiels est au cœur de ses prestations. Tout comme CCF SA, en apportant un financement à titre subsidiaire, la SCH est souvent la pièce manquante du puzzle entre le capital propre et le financement classique des banques. Par ailleurs, son statut de centre de compétence du secteur de l'hébergement conduit la SCH à fournir de précieuses connaissances à la branche.*

*Plus d'informations sur [www.sgh.ch](http://www.sgh.ch)*

LÔ DZÈ HÔTEL EN CINQ CHIFFRES

**2022**

DATE D'OUVERTURE DU « LÔ DZÈ HÔTEL »

**60**

EMPLOIS QUI SERONT CRÉÉS

**25 mios**

COÛT DU PROJET

**112**

LITS HÔTELIERS

**1100 m<sup>2</sup>**

DÉDIÉS AUX BAINS ROMAINS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CCF SA

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

# 450

SOCIÉTÉS VALAISANNES TRAVAILLENT AVEC CCF SA

# 123 mios

D'ENGAGEMENTS AU 31.12.2019,  
EN FAVEUR DE **386** SOCIÉTÉS

# 27 mios

D'AIDES FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES  
ACCORDÉES EN 2019, EN FAVEUR DE **106** SOCIÉTÉS

# 201

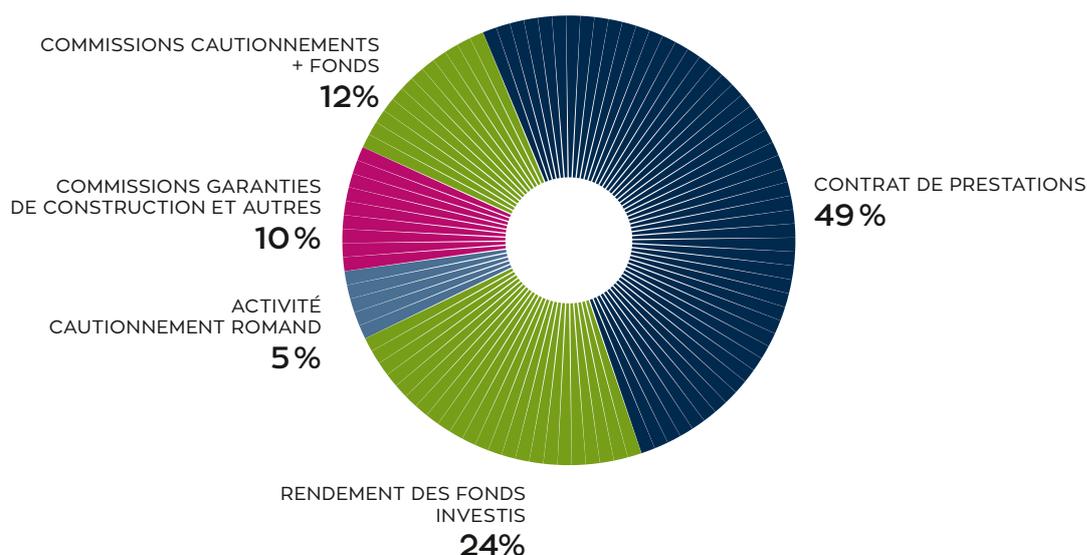
DEMANDES D'AIDES ANALYSÉES EN 2019,  
SOLLICITÉES PAR **161** SOCIÉTÉS

# 24 mios

DE GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2019,  
EN FAVEUR DE **111** SOCIÉTÉS

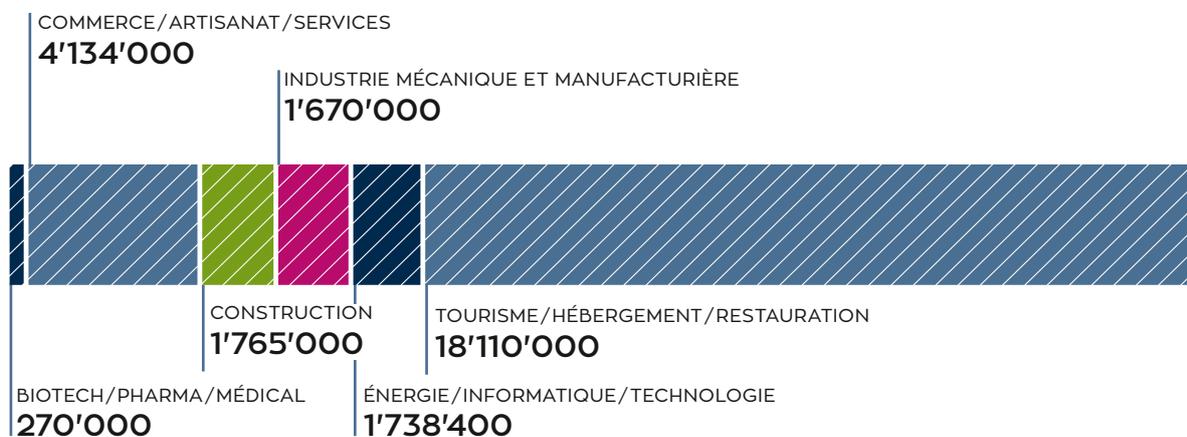
## SOURCES DE REVENUS 2019

Répartition des revenus 2019 (total Fr. 2'364'921)



## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2019

Répartition des nouvelles aides financières accordées en 2019 par secteur en Fr. en faveur de 77 sociétés (Total Fr. 27'687'400\* hors garanties de construction)



\* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes de financement de la part de CCF SA.

**TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN 2019 PAR TYPE EN Fr.  
(TOTAL Fr. 52'157'480 INCLUS GARANTIES DE CONSTRUCTION)\***

CAUTIONNEMENTS  
**9'935'000**



PRÊTS/PARTICIPATIONS  
**16'525'000**



SUBVENTIONS  
**1'227'400**



GARANTIES DE CONSTRUCTION  
**24'470'080**



\* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes de financement de la part de CCF SA.

**DÉTAIL DES AIDES ACCORDÉES EN 2019 PAR TYPE EN Fr. (TOTAL Fr. 52'157'480)**

**CAUTIONNEMENTS**

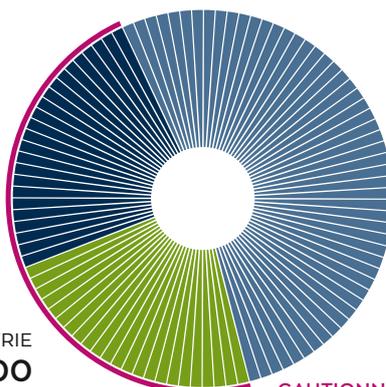
40 demandes acceptées pour Fr. 9.9 mios

CAUTIONNEMENT TOURISME  
**2'200'000**

CAUTIONNEMENT ROMAND  
**5'435'000**

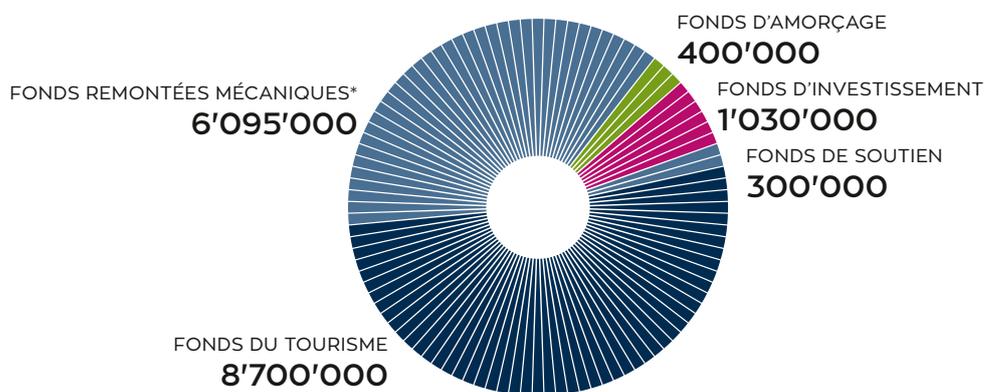
CAUTIONNEMENT INDUSTRIE  
**2'300'000**

CAUTIONNEMENTS  
CANTONAUX



## PRÊTS/PARTICIPATIONS

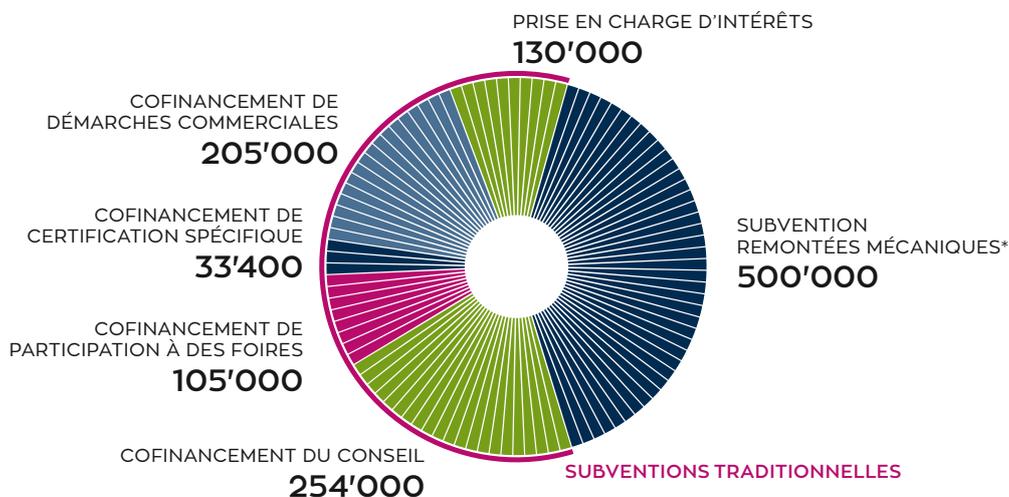
30 demandes acceptées pour Fr. 16.5 mios



\* sous réserve de leur acceptation par le Conseil d'Etat

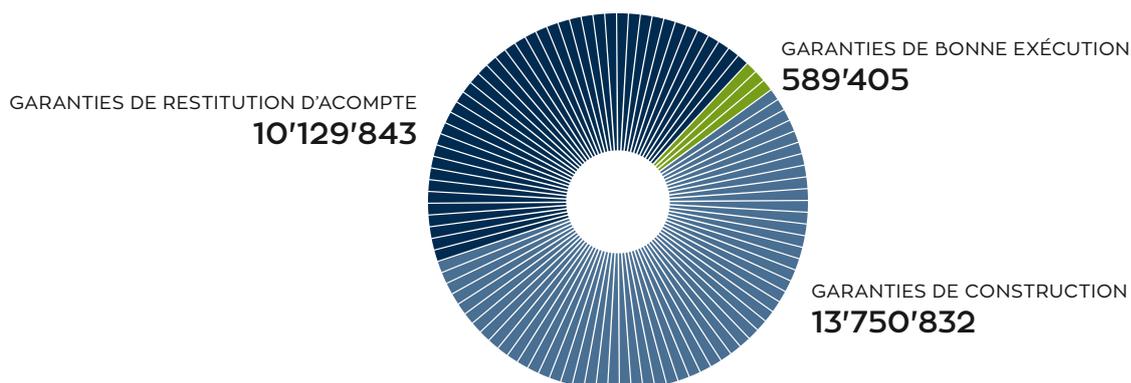
## SUBVENTIONS

24 demandes acceptées pour Fr. 1.22 mio



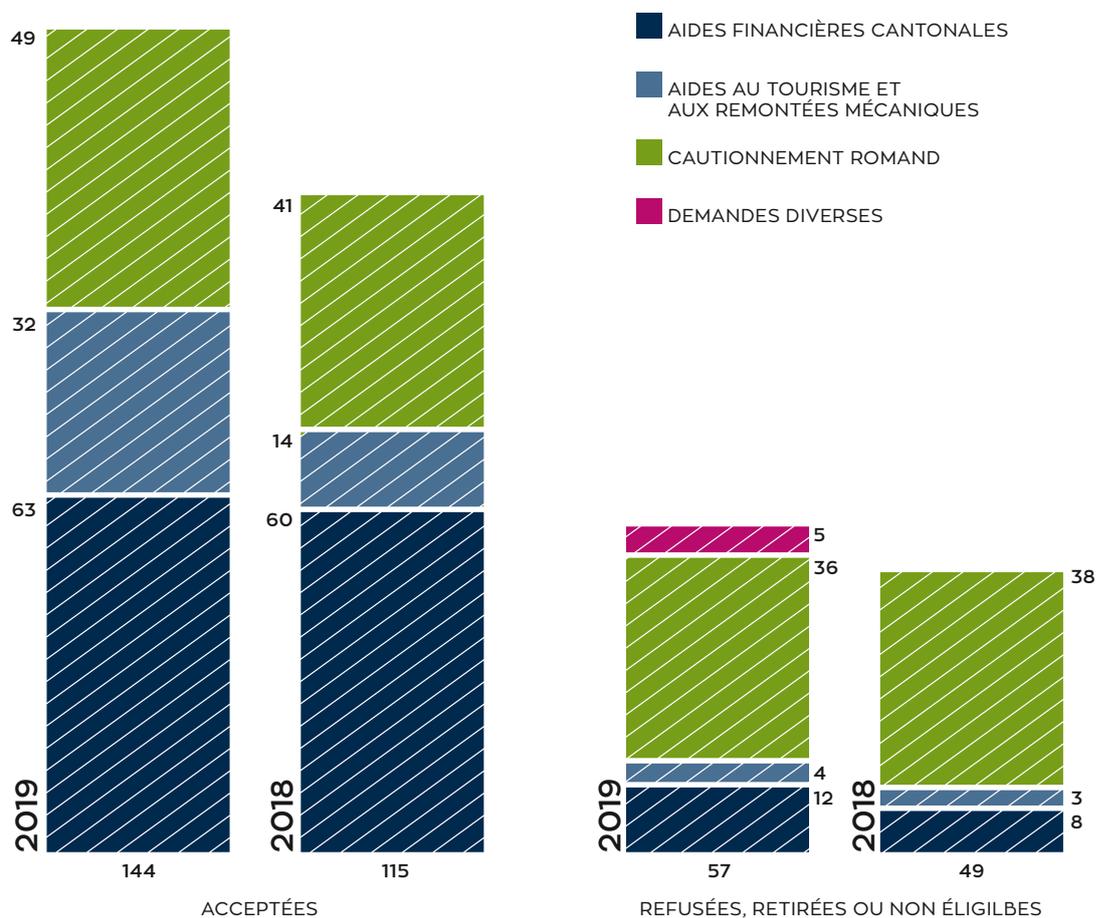
## GARANTIES DE CONSTRUCTION

1'098 garanties émises pour Fr. 24.4 mios



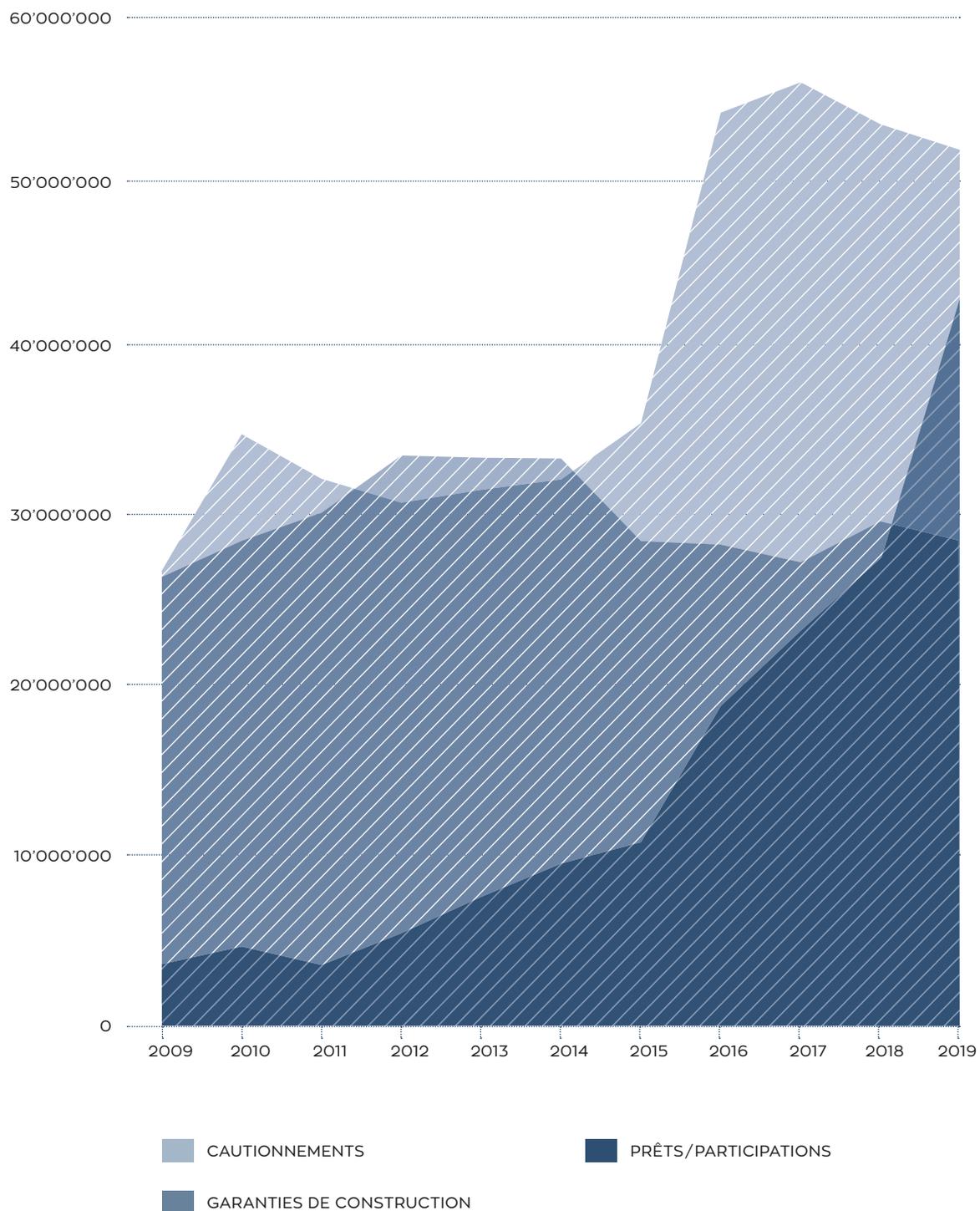
## 201 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES SOLLICITÉES PAR 161 SOCIÉTÉS TRAITÉES EN 2019 (HORS GARANTIES DE CONSTRUCTION)\*

(2018 : 164 demandes ; 127 sociétés)



\* Dans ces demandes, sont également pris en compte les reports d'amortissement et les abandons de créance.

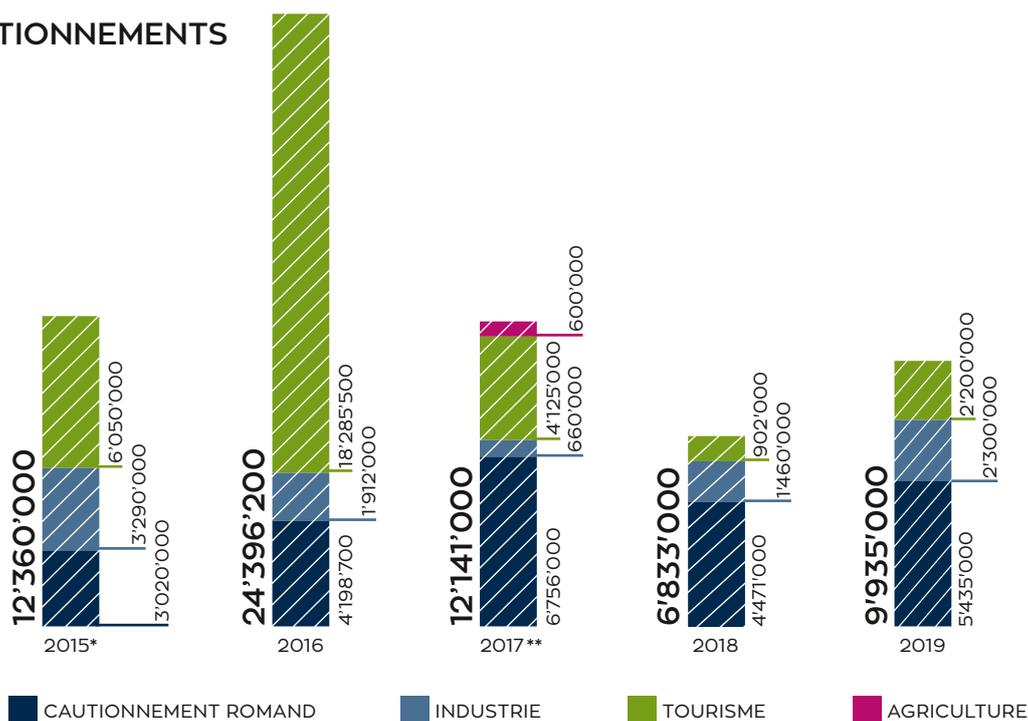
## EVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR ANNÉE EN Fr. (DE 2009 À 2019)



## ÉVOLUTION DES AIDES FINANCIÈRES

Comparaison des aides accordées sur 5 ans par type (en Fr.)

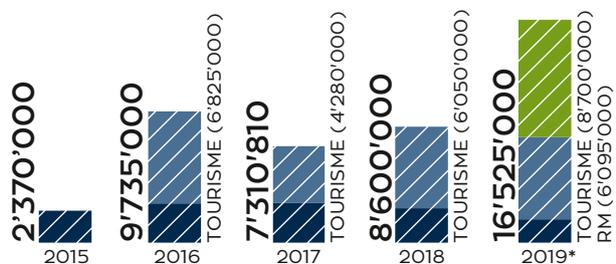
### CAUTIONNEMENTS



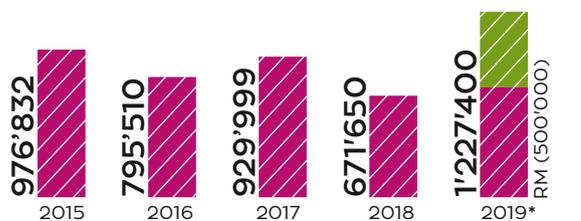
\* Introduction en 2015 des nouvelles aides au tourisme (fonds du tourisme et cautionnement touristique)

\*\* Mise sur pied en 2017 d'un fonds de cautionnement pour l'agriculture

### PRÊTS/PARTICIPATIONS

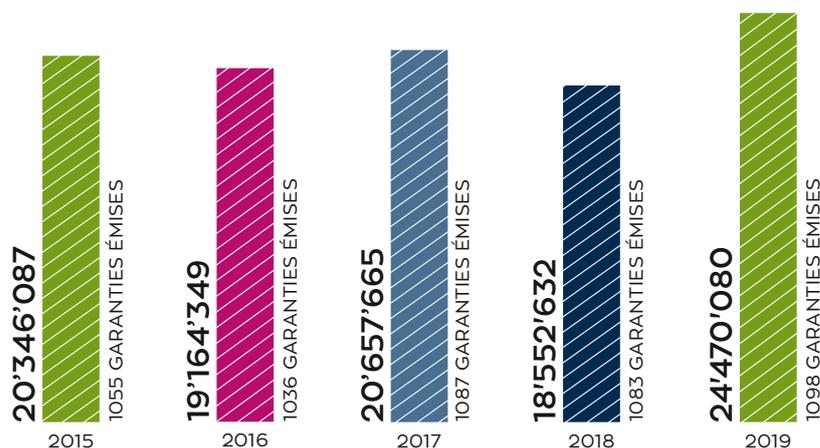


### SUBVENTIONS



\* Introduction en 2019 des nouvelles aides en faveur des remontées mécaniques (RM) (fonds, cautionnement et subvention)

## GARANTIES DE CONSTRUCTION



## CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET TAUX D'UTILISATION AU 31.12.2019 (EN Fr.)

	Capacité max. d'engagement au 31.12.2019	Engagements au 31.12.2018	Engagements au 31.12.2019	Taux d'utilisation
<b>Tourisme</b>				
Fonds du tourisme	40'000'000	15'400'000	23'743'000	59,4 %
Cautionnement tourisme	100'000'000	23'829'972	24'332'916	24,3 %
Fonds remontées mécaniques	270'000'000	-	6'095'000*	2,3 %
Cautionnement remontées mécaniques	100'000'000	-	0	0,0 %
Subvention remontées mécaniques	20'000'000	-	500'000	2,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>530'000'000</b>	<b>39'229'972</b>	<b>54'670'916</b>	<b>10,3 %</b>
<b>Cautionnements</b>				
Cautionnement romand	52'800'000	15'756'101	17'090'027	32,4 %
Cautionnement industrie	30'000'000	14'056'825	10'701'094	35,7 %
Cautionnement agriculture	10'000'000	0	0	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>92'800'000</b>	<b>29'812'926</b>	<b>27'791'121</b>	<b>29,9 %</b>
<b>Fonds</b>				
Fonds d'amorçage	3'966'581	2'603'512	2'697'631	68,0 %
Fonds d'investissement	12'500'000	8'315'072	7'482'122	59,9 %
Fonds de soutien	4'167'156	3'743'491	2'726'000	65,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>20'633'737</b>	<b>14'662'075</b>	<b>12'905'753</b>	<b>62,5 %</b>
<b>Garanties de construction en cours</b>	<b>65'055'094</b>	<b>27'862'756</b>	<b>28'272'844</b>	<b>43,5 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>700'488'831</b>	<b>111'567'729</b>	<b>123'640'634</b>	

\* Sous réserve de leur acceptation par le Conseil d'Etat

## EXPERTISE ET INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

### **Expertise**

CCF SA a été chargée par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du canton de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements via la NPR, émanant notamment des entreprises de remontées mécaniques.

Durant l'exercice 2019, CCF SA a ainsi procédé à l'évaluation de 13 projets d'investissements totalisant Fr. 122.1 mios et pour lesquels des crédits sans intérêt ( NPR ) pour un montant de Fr. 28.9 mios ont été sollicités.

Par ailleurs, 2 rapports d'évaluation divers ont été fournis pour des services de l'Etat (Service cantonal de l'agriculture et Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation).

### **Conseil et suivi, aide à la restructuration, aide à la création**

51 entreprises ont bénéficié d'un conseil personnalisé, dont 18 dans le cadre de visites d'entreprises effectuées, ou de séances d'information lors de l'analyse de requêtes pour un éventuel soutien financier. Cette activité permet d'identifier le besoin réel de l'entreprise et de procéder aux démarches nécessaires, que ce soit par la mise en contact avec des partenaires spécifiques ou, le cas échéant, pour le montage d'un dossier de demande d'aide(s) financière(s).

Par ailleurs, CCF SA a apporté ses conseils à la création de 42 entreprises et en a soutenu 9 lors de leur restructuration.

TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES  
COMPTES - ÉQUIPE



# TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES

## BERICHTE VON UNTERSTÜTZTEN UNTERNEHMEN

### SANTA MARIA SWISS SA, VETROZ

«Née de la passion de son fondateur pour les cafés de qualité, notre PME torréfie artisanalement et avec grand soin depuis 14 ans en Valais. CCF SA est pour nous un partenaire précieux, sur qui nous avons pu compter tout au long de ces années et tout particulièrement à des moments charnières de la vie de notre entreprise. Les principaux points forts de cet accompagnement résident dans le conseil personnalisé, le professionnalisme, une approche pragmatique, l'efficacité et la compréhension de nos enjeux, ce que nous apprécions particulièrement. Grâce à cette collaboration, qui s'inscrit dans la durée, nous pouvons développer notre activité, en assurer la pérennité et ainsi voir l'avenir avec sérénité.»

Laurent Morel & Silvino Lopes, associés

«Unser aus der Leidenschaft seines Gründers für hochwertige Kaffees hervorgegangenes KMU röstet seit 14 Jahren mit handwerklichem Geschick und grosser Sorgfalt Kaffeebohnen im Wallis. Die CCF ist für uns ein wertvoller Partner, auf den wir uns in all diesen Jahren verlassen konnten, insbesondere in den entscheidenden Momenten in der Entwicklung unseres Unternehmens. Die wichtigsten und durch uns besonders geschätzten Pluspunkte dieser Begleitung waren die personalisierte Beratung, die Professionalität, der pragmatische Ansatz, die Effektivität und das Verständnis für unsere Herausforderungen. Dank unserer Zusammenarbeit während dieser gesamten Zeit konnten wir unsere Aktivitäten ausbauen, unseren Fortbestand sichern und somit mit Gelassenheit in die Zukunft blicken.»

Laurent Morel und Silvino Lopes, Gesellschafter



### DUFOUR AEROSPACE AG, VISP

«Grâce au cofinancement de CCF SA, nous avons pu démarrer notre projet. Le développement d'un avion nécessite des connaissances spécifiques, dont nous avons pu bénéficier pour notre projet grâce à l'aide de CCF SA, qui nous ont permis de construire un premier prototype de notre avion. De plus, le soutien de CCF SA a également représenté un gage de sérieux pour nos investisseurs. Enfin, après nous avoir aidé financièrement, CCF SA continue de nous soutenir également par le biais de conseils et de mises en relation. Nous sommes reconnaissants de pouvoir bénéficier d'une telle institution en Valais.»

Thomas Pfammatter, fondateur et président du Conseil d'administration



«Dank der Mitfinanzierungshilfe der CCF war es uns möglich unser Projekt zu starten. Die Entwicklung eines Flugzeuges braucht spezifische Kenntnisse welche wir durch die Hilfe von CCF für unser Projekt engagieren und dementsprechend einen ersten Prototypen unseres Flugzeuges bauen konnten. Zudem stellte die Hilfe von CCF auch eine Seriösitätsprüfung für unsere Investoren dar. Weiterhin hilft uns die CCF auch nach der Finanzierungshilfe mit Rat und Beziehungen zur Seite. Wir sind dankbar für solch eine Institution im Wallis.»

Thomas Pfammatter, Gründer und Präsident des Verwaltungsrates

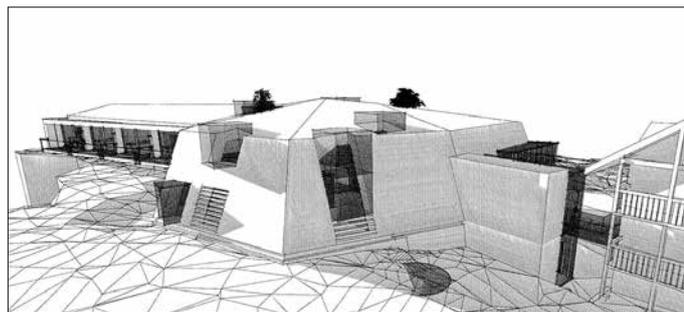
## HOTEL GLOCKE, RECKINGEN

«Une fois par semaine, on peut apprécier l'«Aabäsizz bim Gioco» dans notre restaurant avec de la musique et des histoires de fantômes d'autrefois connues dans la région. L'une de ces histoires est la légende des deux Goggwärgjini Gogg & Wärgji (petites créatures barbues d'origine celtique) qui vivent dans le Blinnental. Inspiré par cette légende valaisanne, le nouveau projet de construction «Goggwärgji» a été lancé. L'architecture rappellera celle d'une «grotte de Goggwärgji». Le nouveau bâtiment comprend 11 chambres doubles, un espace sauna avec 3 saunas différents (finlandais, bio et cocoon), un jacuzzi d'eau douce, une salle de massage et diverses salles de repos, un espace de création et un local pour le dépôt de ski ou de vélo. Nous tenons à remercier CCF SA pour le soutien financier octroyé pour notre projet de construction Goggwärgji».

Gogg, Wärgji et l'équipe du Glocke

«Einmal wöchentlich findet in unserer Gaststube der «Aabäsizz bim Gioco» mit Musik und Boozägschichtä aus der Region statt. Eine dieser Geschichten ist die Sage der zwei Goggwärgjini Gogg & Wärgji (kleine, bärtige Kreaturen keltischen Ursprungs), die im Blinnental leben. Inspiriert durch diese Walliser Sage entstand das Neubauprojekt «Goggwärgji». Die Architektur wird an eine «Goggwärgji-Höhle» erinnern. Der Neubau beinhaltet 11 Doppelzimmer, eine Saunalandschaft mit 3 verschiedenen Saunas (finnisch, bio und cocoon), einen Frischwasser Whirlpool, einen Massageraum und verschiedene Ruheräume, einen Kreativraum und einen Ski- oder Bikeräum. Wir bedanken uns recht herzlich beim CCF für die finanzielle Unterstützung unseres Bauvorhabens Goggwärgji.»

Gogg, Wärgji und das Gloggä Team



### + 135 ENTREPRISES AU BÉNÉFICE D'UN SOUTIEN CANTONAL EN 2019

135 VON DER CCF AG UNTERSTÜTZTE UNTERNEHMEN IM JAHR 2019 (KANTONALE FINANZHILFEN)

### + 150 BÉNÉFICIAIRES D'UN CAUTIONNEMENT DE CAUTIONNEMENT ROMAND

150 BEGÜNSTIGTE EINER BÜRGSCHAFT DER BÜRGSCHAFT WESTSCHWEIZ

### + 191 SOCIÉTÉS INSCRITES À NOTRE REGISTRE DES GARANTIES DE CONSTRUCTION (Y COMPRIS CONSORTIUMS)

191 EINGETRAGENE UNTERNEHMEN IN UNSEREM BAUGARANTIEENREGISTER (INKL. KONSORTIEN)

# COMPTES JAHRESRECHNUNG

## BILAN BILANZ

En Fr./In Fr.

<b>ACTIF / AKTIVEN</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
<b>ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN</b>	<b>38'579'678,37</b>	<b>45'076'159.12</b>
<b>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme / Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs</b>	<b>38'157'605,90</b>	<b>44'553'018.24</b>
Caisse/Kasse	139.05	49.70
Poste/Post	239'009.65	67'452.51
Banque/Bank	22'043'953.73	28'921'431.84
Titres et placements/Wertschriften und Anlagen	A) 17'082'461.96	15'564'084.19
Provisions sur titres / Rückstellungen Wertschriften	-1'207'958.49	0.00
<b>Créances résultant de prestations de services / Forderungen aus Leistungen</b>	<b>85'866.54</b>	<b>191'399.93</b>
Débiteurs/Debitoren	184'020.05	288'757.84
Du croire/Delkredere	-98'153.51	-97'357'91
<b>Autres créances à court terme / Übrige kurzfristige Forderungen</b>	<b>143'768.11</b>	<b>155'515.08</b>
Avances et prêts/Vorschüsse und Darlehen	71'351.05	71'351.05
Impôt anticipé/Verrechnungssteuer	72'417.06	84'164.03
<b>Actifs de régularisation / Aktive Rechnungsabgrenzungen</b>	<b>192'437.82</b>	<b>176'225.87</b>
Actifs transitoires / Transitorische Aktiven	192'437.82	176'225.87
<b>ACTIF IMMOBILISÉ / ANLAGEVERMÖGEN</b>	<b>32'794'552.02</b>	<b>25'426'973.44</b>
<b>Immobilisations financières / Finanzanlagen</b>	<b>30'978'752.02</b>	<b>23'542'073.44</b>
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	B) 28'110'871.50	20'774'192.92
Participations/Beteiligungen	C) 2'867'880.52	2'767'880.52
<b>Immobilisations corporelles / Sachanlagen</b>	<b>1'815'800.00</b>	<b>1'884'900.00</b>
Mobilier et machines/Mobiliar und Maschinen	43'800.00	57'900.00
Immeuble/Immobilien	4'146'645.83	4'146'645.83
./. Fonds d'amortissement immeuble/Wertberichtigung Gebäude	-2'374'645.83	-2'319'645.83
<b>TOTAL</b>	<b>71'374'230.39</b>	<b>70'503'132.56</b>
<b>PASSIF / PASSIVEN</b>		
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME / KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL</b>	<b>49'716'692.37</b>	<b>49'608'142.74</b>
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services / Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen</b>	<b>9'103.97</b>	<b>23'082.22</b>
<b>Aides financières / Finanzhilfen</b>	<b>49'607'622.76</b>	<b>49'518'028.79</b>
Fonds engagés/Eingesetzte Mittel	D) 34'196'987.40	22'622'142.24
Fonds disponibles/Freie Mittel	15'410'635.36	26'895'886.55
<b>Passifs de régularisation / Passive Rechnungsabgrenzungen</b>	<b>99'965.64</b>	<b>67'031.73</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME / LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL</b>	<b>5'964'837.30</b>	<b>5'303'551.00</b>
<b>Provisions / Rückstellungen</b>	<b>5'964'837.30</b>	<b>5'303'551.00</b>
Provisions du fonds d'investissement/Rückstellungen Investitionsfonds	E) 4'486'576.00	4'453'551.00
Provisions pour garanties de construction/Rückstellungen Baugarantien	F) 1'400'000.00	850'000.00
Provision pour grosses réparations / Rückstellungen für Grossreparaturen	H) 78'261.30	0.00
<b>CAPITAUX PROPRES / EIGENKAPITAL</b>	<b>15'692'700.72</b>	<b>15'591'438.82</b>
Capital-actions A/Aktienkapital A	5'152'350.00	5'152'350.00
Capital-actions B/Aktienkapital B	7'238'500.00	7'238'500.00
Réserve légale issue du bénéfice/Gesetzliche Gewinnreserve	1'576'573.83	1'566'573.83
Réserve statutaire issue du bénéfice/Statutarische Gewinnreserve	1'353'159.38	1'353'159.38
Bénéfices cumulés/Kumulierte Gewinne	82'720.61	118'843.85
Résultat de l'exercice/Jahresergebnis	318'416.90	191'031.76
Propre part au capital/Eigene Kapitalanteile	-29'020.00	-29'020.00
<b>TOTAL</b>	<b>71'374'230.39</b>	<b>70'503'132.56</b>

## COMPTE DE PROFITS & PERTES ERFOLGSRECHNUNG

En Fr./In Fr.	2019	2018
Contrat de prestations/Leistungsvertrag	1'150'000.00	1'150'000.00
Mandats/Aufträge	300.00	1'662.00
Rendement des fonds investis/Ertrag der investierten Mittel	406'224.01	462'849.15
+/- value sur fonds investis/Gewinn/Verlust der investierten Mittel	152'072.19	42'768.98
Attribution à la provision pour fonds d'investissement/ Zuweisung an Rückstellungen Investitionsfonds	E) -33'025.00	-295'828.00
<b>Rendement net des fonds investis / Nettoerlöse aus Investitionen</b>	<b>525'271.20</b>	<b>209'790.13</b>
Récupération s/perte CR/Rückvergütung bestehende Verluste CR	28'900.00	7'892.90
Restitution UCSA/SECO/Verlustanteil UCSA/SECO	-14'450.00	-3'946.45
<b>Récup. nette des pertes s/cautionnement CR/ Nettoergebnis aus Rückvergütung bestehender Verluste CR</b>	<b>14'450.00</b>	<b>3'946.45</b>
Commissions garanties/Kommissionen aus Baugarantien	243'315.27	215'613.80
Attribution à la provision pour garanties/Zuweisung an Rückstellungen Baugarantien	F) -550'000.00	0.00
<b>Résultat net sur garanties/Nettoergebnis aus Baugarantien</b>	<b>-306'684.73</b>	<b>215'613.80</b>
Commissions caut. + tourisme/Kommissionen aus Bürgschaften und Tourismus	282'733.46	165'506.08
Rémunération CR/Rückübertragung CR	111'810.20	103'600.00
Autres produits/Übrige Erträge	4'016.35	3'648.45
<b>TOTAL DES REVENUS / TOTAL ERTRÄGE</b>	<b>1'781'896.48</b>	<b>1'853'766.91</b>
Charges de personnel/Personalkosten	1'296'224.47	1'297'452.57
Honoraires et frais CA/Sitzungen VR und Kommission	144'997.66	137'689.26
Frais de locaux/Miete u. Kosten Räumlichkeiten	25'830.98	26'628.68
Frais de promotion et déplacement/Werbe- u. Reisespesen	6'941.06	5'615.48
Administration et communication/Administration und Kommunikation	85'455.50	109'154.97
Perte sur débiteurs et var. du croire/Debitorenverluste u. Veränderung Delkredere	40'585.66	103'357.91
Amortissements/Abschreibungen	44'153.65	50'003.50
<b>TOTAL DES CHARGES / TOTAL AUFWÄNDE</b>	<b>1'644'188.98</b>	<b>1'729'902.37</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION / BETRIEBSERGBNIS</b>	<b>137'707.51</b>	<b>123'864.55</b>
Recettes locatives/Mietertrag	57'800.00	57'800.00
./ Charges d'immeuble/Gebäudeaufwand	-17'414.78	-17'321.63
./ Amortissement s/immeuble/Gebäudeabschreibung	-27'500.00	-28'500.00
<b>Résultat hors exploitation/Betriebsfremder Erfolg</b>	<b>12'885.23</b>	<b>11'978.38</b>
Produits des titres et intérêts/Wertschriftenertrag und Zinsen	221'978.44	261'618.18
Plus-value/moins-value(-) s/titres/Wertsteigerung/-minderung Wertschriften	1'366'596.44	-119'128.66
Var. de la provision sur placement / Veränderung Wertberechtigung Wertschriften	-1'207'958.49	0.00
Charges financières/Finanzaufwand	-73'424.82	-64'879.18
<b>Résultat financier/Finanzergebnis</b>	<b>307'191.57</b>	<b>77'610.34</b>
Produits exceptionnels, uniques ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Ertrag	G) 1'558.00	24'450.00
./ Charges exceptionnelles, uniques ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand	H) -78'261.30	0.00
<b>Résultat exceptionnel, unique ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg</b>	<b>-76'703.30</b>	<b>24'450.00</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT / ERGEBNIS VOR STEUERN</b>	<b>381'081.00</b>	<b>237'903.26</b>
./ Impôts directs/Direkte Steuern	62'664.10	46'871.50
<b>RÉSULTAT NET / NETTOERGBNIS</b>	<b>318'416.90</b>	<b>191'031.76</b>

## ANNEXE ANHANG

### 1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS ANGABEN ÜBER DIE IN DER JAHRESRECHNUNG ANGEWANDTEN GRUNDSÄTZE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des articles régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962).

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

### 2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION ERLÄUTERUNGEN ZU BILANZ- UND ERFOLGSRECHNUNGSPOSITIONEN

	31.12.19	31.12.18
<b>A) Répartition des titres et placements / Verteilung der Wertschriften und Anlagen</b>		
Obligations Fr. / Obligationen Fr.	Fr. 3'478'936	Fr. 2'664'846
Obligations monnaie étrangère / Obligationen Fremdwährung	Fr. 325'983	Fr. 347'205
Actions suisses / Schweizerische Aktien	Fr. 6'634'889	Fr. 5'978'841
Actions étrangères / Fremde Aktien	Fr. 44'951	Fr. 244'729
Fonds de placements / Anlagefonds	Fr. 4'085'190	Fr. 3'713'376
Fonds immobiliers / Immobilienfonds	Fr. 2'289'151	Fr. 2'212'118
Fonds alternatifs / Alternative Fonds	Fr. 223'362	Fr. 402'969
	<b>Fr. 17'082'462</b>	<b>Fr. 15'564'084</b>
Dès 2019, les placements font l'objet d'une provision sur titre qui neutralise les plus-values non réalisées pour les positions concernées. Ab 2019 unterliegen die Wertschriften einer Rückstellung, die die nicht realisierten Kapitalgewinne für die betroffenen Positionen kompensiert.		
<b>B) Répartition des prêts à long terme / Verteilung der langfristigen Darlehen</b>		
Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr. 5'705'023	Fr. 7'187'973
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	Fr. 1'736'849	Fr. 1'592'729
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr. 2'726'000	Fr. 3'593'491
Autres / Andere	Fr. 50'000	Fr. 0
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr. 17'893'000	Fr. 8'400'000
	<b>Fr. 28'110'872</b>	<b>Fr. 20'774'193</b>
<b>C) Répartition des participations (à caractère durable, découlant du contrat de prestations avec l'Etat du Valais) Aufteilung der Beteiligungen (fortdauernd, aus dem Leistungsvertrag mit dem Staat Wallis)</b>		
Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr. 1'177'099	Fr. 1'027'099
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	Fr. 690'782	Fr. 590'782
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr. 0	Fr. 150'000
Participation Cautionnement Romand / Cautionnement Romand Beteiligung	Fr. 1'000'000	Fr. 1'000'000
	<b>Fr. 2'867'881</b>	<b>Fr. 2'767'881</b>
<b>D) Répartition des fonds engagés / Verteilung der zugewiesenen Mittel</b>		
Cofinancements / Mitfinanzierungen	Fr. 779'545	Fr. 747'216
Prise en charge des intérêts / Zinskostenbeiträge	Fr. 253'212	Fr. 230'324
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	Fr. 2'695'231	Fr. 2'501'111
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr. 2'726'000	Fr. 3'743'491
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr. 27'743'000	Fr. 15'400'000
	<b>Fr. 34'196'988</b>	<b>Fr. 22'622'142</b>
<b>E) Sur la base d'une évaluation systématisée du risque pour chaque investissement, invest. conditionnels inclus. Auf der Basis einer systematischen Risikoevaluation für jedes Investment, bedingte Verpflichtungen inbegriffen.</b>		
<b>F) Provision globale de 4.95% des engagements en cours (2018 : 3.10%). Objectif de 5% visé à terme. Globale Rückstellung um 4.95% der eingesetzten Mittel (2018 : 3.10%). Mittelfristiges Ziel um 5%.</b>		
<b>G) Produits exceptionnels / A.o. Ertrag</b>		
Dividende faillite Swissair / Dividend aus Swissair Konkurs	Fr. 0	Fr. 9'941
Intérêts fonds d'amorçage cumulés 2017 Kumulierter Zins Seed Money 2017	Fr. 0	Fr. 14'509
Remboursement d'assurance / Kostenrückerstattung Versicherung	Fr. 1'558	Fr. 0
	<b>Fr. 1'558</b>	<b>Fr. 24'450</b>
<b>H) Charges exceptionnelles / A.o. Aufwandes</b>		
Provision pour grosses réparations / Rückstellung für Grossreparaturen	Fr. 78'261	Fr. 0

**3. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSE PAS LE SEUIL DE 10.  
DER JAHRESDURCHSCHNITT DER VOLLZEITSTELLEN LIEGT NICHT ÜBER DEM RICHTWERT 10.**

<b>4. ACTIONS PROPRES / EIGENE AKTIEN</b>	Fr.	29'020	Fr.	29'020
Nbre d'actions/Aktienzahl		850		798
Acquisitions de la période/Anschaffungen während der Periode*		52		0
Aliénations de la période/Veräusserungen während der Periode		0		0

\*2019: 52 actions cédées gratuitement à CCF SA / 52 Aktien unentgeltlich abgetreten an die CCF AG

**5. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE CAUTIONNEMENTS, GARANTIS PAR L'ETAT DU VALAIS  
BÜRGCHAFTSVERPFLICHTUNGEN DER CCF AG, ABGESICHERT VOM STAAT WALLIS**

Total des cautionnements LPEC/Total der Bürgschaften WFG	Fr.	10'701'094	Fr.	14'056'825
Dossiers/Gesuche		27		33
Total des cautionnements touristiques/Total der Bürgschaften Tourismus	Fr.	24'332'916	Fr.	23'829'972
Dossiers/Gesuche		26		22

**6. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE GARANTIES DE CONSTRUCTIONS  
TOTAL VERPFLICHTUNGEN AUS BAUGARANTIE CCF**

Total des garanties/Total der Garantien	Fr.	28'282'490	Fr.	27'862'756
Nombre/Anzahl		1'909		1'891

<b>7. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE VERBINDLICHKEITEN GEGENÜBER EINRICHTUNGEN DER BERUFLICHEN VORSORGE</b>	Fr.	14'653	Fr.	13'233
---	-----	--------	-----	--------

<b>8. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS / BEDINGTE VERPFLICHTUNGEN</b>	Fr.	600'000	Fr.	100'000
Dossiers/Gesuche		2		1

**PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI  
DU BÉNÉFICE AU BILAN  
ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES ÜBER DIE VERWENDUNG  
DES BILANZGEWINNES**

En Fr./In Fr.

<b>BÉNÉFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN</b>	31.12.19
Bénéfices cumulés/Kumulierte Gewinne	82'720.61
Bénéfice de l'exercice/Jahresgewinn	318'416.90
<b>SOLDE À DISPOSITION / BILANZGEWINN</b>	<b>401'137.51</b>

**PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG**

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice/Zuweisung an die gesetzliche Gewinnreserve	16'000.00
Dividende actionnaires B 3%/Dividende B-Aktionäre 3%	217'155.00
Report à compte nouveau/Vortrag auf neue Rechnung	167'982.51
<b>TOTAL</b>	<b>401'137.51</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 11 mars 2020

BDO SA  
Bastien Forré,  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Gaëtan Constantin

# BERICHT DER REVISIONSSTELLE

## Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

## Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstossen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

## Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstossen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

## Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

## Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 7Z8 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 7Z8a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Sitten, 11. März 2020

BDO AG

Bastien Forré,

Leitender Revisor

Zugelassener Revisionsexperte

Gaëtan Constantin

# CONSEIL D'ADMINISTRATION VERWALTUNGSRAT

## **Jean-Pierre MORAND**

**Président** - Associé du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard

**Präsident** - Partner der Anwaltskanzlei Kellerhals Carrard

## **Mischa IMBODEN**

**Vice-Président** - Associé de TRAG Treuhand & Revisions AG

**Vize-Präsident** - Mitinhaber der TRAG Treuhand & Revisions AG

## **Olivier BENEY (dès le /ab dem 16.05.2019)**

Secrétaire général du Département de la sécurité,  
des institutions et du sport

Generalsekretär des Departements für Sicherheit,  
Institutionen und Sport

## **Andreas BINER**

Président de Matterhorn Group Management AG

Präsident der Matterhorn Group Management AG

## **Gabriel DÉCAILLET**

Directeur du Bureau des Métiers

Direktor des Walliser Arbeitgeberverbands

## **Gabriel EPINEY**

Managing Director, Responsable Clientèle privée Valais Valais, UBS Switzerland

Managing Director, Leiter Privatkunden Wallis, UBS Switzerland

## **Patricia LORENZ**

CFO de Mimotec SA

CFO der Mimotec SA

## **Mauricio RANZI**

Directeur de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Direktor der CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

## **Pierre-Marie RAPPAZ (jusqu'au / bis am 16.05.2019)**

Délégué aux questions économiques, Etat du Valais

Delegierter für Wirtschaftsfragen, Kanton Wallis

## **Oliver SCHNYDER**

Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale du Valais

Mitglied der Generaldirektion der Walliser Kantonalbank

## COLLABORATEURS/TRICES MITARBEITER/INNEN



**Derrière / Hinten** Symphonia ROUX-DIETTER, Sibylle GRANDIDIER, Ralph TSCHOPP, Céline REMONDEULAZ, Damien ROCH, Milena BINER

**Devant / Vorne** Gérard HERTLI (Directeur-adjoint / Vizedirektor), Jacques METRAILLER (Directeur / Direktor), Irene RIEDER (Membre de la Direction - Responsable Haut-Valais / Mitglied der Direktion - Verantwortliche Oberwallis)